

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7246438901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7246438901>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 février 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SAS 1006 IMMO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 6 rue Kellermann, 49000 ANGERS.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprise de quelques nature que ce soit, de droit français ou étranger, la propriété, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Tout emprunt sans limitation de durée ou de montant nécessaire à l'activité ci-dessus indiquée avec ou sans prise de garantie réelle ou personnelle.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 9375 euros

Cession d'actions et agrément : Cessions soumises à agrément préalable des deux tiers des associés, à l'exception des opérations à titre onéreux entre associés qui sont libres.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame Pauline LAIR 6 rue Kellermann 49000 ANGERS.

La société sera immatriculée au RCS ANGERS.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

